

Info Château-Chalon



EDITO : *La réception des travaux vient d'avoir lieu, la saison estivale s'engage, la question du stationnement n'est pas encore résolue mais devrait faire l'objet d'une consultation le 18 août prochain car les problèmes demeurent. Nouvelle initiative : nous accueillons sur la place de la mairie chaque mercredi en fin de matinée « le petit marché » avec boulanger, fromager bio, apiculteur, producteurs de confitures et autres produits, et bientôt de légumes etc...*
Ch. V.

Au sommaire :

ÉCLAIRAGE PUBLIC

CHÂTEAU-CHALON : LIEU D'ACCUEIL SOLLICITÉ

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : CHANGEMENT D'HORAIRES !

POUBELLES ET DÉCHETTERIE : RAPPEL !

FACTURE D'EAU DÈS JUIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMMUNE

VISION D'ARTISTES 2010 ET FEUX DE LA SAINT-JEAN

Bulletin municipal n°21 juin 2010

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)



RÉCEPTION DES TRAVAUX DU CHANTIER

Trois mois auront été nécessaires pour finaliser une opération presque inespérée en début de mandature. Grâce à ERDF (*Électricité Réseau Distribution France*), au SIDEC (*Syndicat mixte D'énergies, d'Équipement et de @-Communication*), au Conseil général du Jura, à la DREAL (*Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement*) et tout particulièrement au service de la DIREN (*Direction Régionale de l'Environnement*) Franche-Comté et à la communauté de communes, nous avons donc abouti dans ce projet qui consistait à supprimer les câbles aériens dans le paysage du site classé et le transformateur cabine haute rue de la Forge.

Si nous avons bénéficié de partenaires qui ont bien voulu nous accompagner dans ce financement, il ne faudrait pas oublier les entreprises comme eTDe (*filiale électricité et maintenance de Bouygue*) et SBTP (*Société Bâtiment Travaux publics*) dont les ouvriers ont démontré un savoir-faire mais aussi une grande qualité de relation avec la population qui s'est félicitée de leur discrétion.

Aucune remarque désagréable, aucune réclamation ne nous sont parvenues et nous voudrions remercier ceux qui ont su leur proposer qui un café les jours de mauvais temps ou un rafraîchissement lorsque la météo était plus clémente.

Il reste le balayage de gravier à réaliser et quelques petits détails à finaliser.

Aujourd'hui nous disposons d'un réseau de distribution d'eau potable rénové sur 65% du village et d'une sécurité avec télé-alarme au niveau du captage et du château d'eau. L'état des bouches à clé sur le réseau devenait impraticable et nous avons découvert une bouche d'incendie qui aurait eu bien du mal à approvisionner en eau les pompiers en cas de nécessité : aujourd'hui elle est neuve ! Nous avons simultanément changé et implanté à l'extérieur des maisons la plupart des compteurs chaque fois que cela était possible. Certains avaient un âge canonique.

Ceci ne s'est pas fait sans contraintes et les quelques coupures d'électricité plus ou moins prévues n'ont pas relevé pas de notre décision mais tout simplement d'EDF qui a pu omettre de prévenir les usagers de telle ou telle rue.

A l'heure du bilan à la fois technique et financier nous pouvons être rassurés. Nous donnerons un bilan de cette opération lors de notre réunion de l'été (**le 18 août 2010**) même si les subventions ne parviennent qu'avec un an de retard sur ce type de dossier.

Au nom de notre commune, le conseil municipal a su remercier ceux qui ont travaillé à ce projet le 18 juin dernier en présence du directeur d'ERDF, du SIDEC, d'eTDe de SBTP, de l'inspecteur des sites et de nombreux élus.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme nous l'avons laissé entendre, le conseil a suivi la proposition du maire de profiter d'aides importantes pour changer notre système d'éclairage public. Il a donc été décidé d'installer dans un premier temps de nouvelles lanternes identiques par la forme à celles actuellement en place mais plus lumineuses et surtout beaucoup plus économiques en consommation. Le diagnostic éclairage conduit par le SIDEC sera connu en fin juin.

CHÂTEAU-CHALON : LIEU D'ACCUEIL SOLLICITÉ

Durant les trois dernières semaines nous avons accueilli au sein de la commune les experts de la « Charte de Fontevraud » en charge des paysages viticoles. Ils ont considéré le travail réalisé sur le site viticole comme exemplaire.

Le 28 mai 2010 à l'occasion de sa venue à l'ENILbio de Poligny, Jean Pierre Coffe a souhaité passer par Château-Chalon. Il a été reçu par le maire et les adjoints avec une petite délégation de l'ENIL dont Sébastien Roustel pour un agréable moment de convivialité. Il a aussi apprécié le vin jaune dont il est un consommateur assidu, le vin de paille mais aussi le classement du paysage viticole et le projet de vigne conservatoire. Un agréable moment !

Le 29 mai ce fut une quinzaine d'élus alsaciens qui ont choisi de passer la journée entière à Château-Chalon pour évoquer de nombreuses questions liées au patrimoine et au paysage. Ils ont invité les conseillers à un échange sur ces questions cette fois en Alsace !

Le 2 juin, l'ENILbio nous a demandé d'accueillir 45 cadres techniques des usines Bel venus du monde entier. Visite du village, de l'école d'Autrefois et de la maison de la Haute Seille à la satisfaction générale... et moult remerciements.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : CHANGEMENT D'HORAIRE !

Du lundi 5 juillet au vendredi 27 août 2010 les jours de collecte ne changent pas mais les bacs bleus seront relevés entre **17heures et minuit**.

POUBELLES ET DÉCHETTERIE : RAPPEL

Il est rappelé que les poubelles ne doivent pas demeurer sur la voie publique au-delà du lundi soir.

La déchetterie de Domblans est ouverte tous les matins.

FACTURE D'EAU DÈS JUIN

Comme nous l'avons annoncé dans un précédent bulletin chaque propriétaire recevra sa première facture d'eau dès la fin juin. Cette dernière prendra en compte le montant des abonnements au réseau de distribution et à l'assainissement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMMUNE

Après hésitation, le conseil a reconduit l'assemblée générale de la commune le 18 août en soirée. Elle a pour but de favoriser les échanges sur les choix et les réalisations au sein de la commune. Elle complète la communication portée par nos bulletins d'information.

VISION D'ARTISTES 2010 ET FEUX DE LA SAINT-JEAN

C'est **samedi 26 juin 2010** que se déroulera dans les rues de Château-Chalon la journée Vision d'artistes ouverte à tous les peintres et dessinateurs avec **3 catégories de participants** : 1/ Artistes amateurs, 2/ Artistes « professionnels », 3/ Jeunes de moins de 16 ans. Le déroulement se fera selon les horaires suivants :

- de 08h30 à 09h00 : rendez-vous avec les concurrents à la Maison du Froid Pignon pour les formalités d'inscription, de signature du règlement, de présentation et de marquage des supports vierges
- de 09h00 à 17h00 concours proprement dit,
- de 17h00 à 17h45 réunion des membres du jury local devant les œuvres exposées.
- **À 18h00** : remise des prix aux 2 lauréats de chaque catégorie par le syndicat des vignerons de Château-Chalon, la Commune et les « Amis de Château-Chalon » lors d'un pot amical auquel tous les habitants sont également conviés.

Le règlement ainsi que le bulletin d'inscription sont lisibles et téléchargeables sur le site internet de la de la commune :

www.chateau-chalon.fr

La journée du 26 se terminera par les traditionnels **feux de la saint-Jean** au stade du haut du village à partir de 20heures.